

COMMANDE PUBLIQUE

Décision 2024-262 : Marché 23054 - Maitrise d'oeuvre concernant la fourniture et mise ne place de panneaux photovoltaïques sur le site d'AQUALAC à Aix-les-Bains - Avenant 2

1 DOCUMENT - Publié le 14 janvier 2025

DÉCISION
N° : 2024-262
Exécution n° : 14 000 325
Publié : Vendredi 13 Janvier 2025
Modèle : 01 APL 2025

COMMANDE PUBLIQUE
Maitrise d'oeuvre concernant la fourniture et mise en place de panneaux photovoltaïques
sur le site d'Aqualac à Aix-les-Bains
Avenant 2 à l'acte de clôturer la situation Environnement et de prolonger le délai d'exécution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, en sa partie : article L. 2211-15,
- Vu les délibérations en date du 28 janvier 2025, du 23 mars 2025, du 21 juin 2025 et du 27 juillet 2025
- Vu la demande de prolongement de la situation Environnement et de prolonger à M. Yves Meister (1PM) des délais pour le dossier et de l'ensemble de l'acte de clôture de l'acte de clôture de l'acte de clôture publics.
- Vu le code des marchés publics.

Considérant la consultation rendue sous la forme d'une procédure simplifiée,
Considérant le vote électronique effectué le 27/01/2025 à l'origine, mentionné MODERNE APPROUVE.

06/01/2025

ARTICLE 1. AVENANT
Le présent avenant a pour objet de donner la situation financière (TF) au rapporter le paiement des prestations (CP) (DEI d'AQUALAC) en deux phases :

- Le paiement correspondant au marché n°990175
- Le paiement correspondant au marché n°990176

Alors, dans les conditions : DEI - 14 000 325 ayant puées correspondantes à ce qui a été notifié pour le marché n°990175 et les deux dernières années passées correspondantes à ce qui sera notifié pour le marché n°990176.

Il est donc à ce que le présent avenant du marché de travaux n°23054 ayant toutes puées bonifiées que précité, il est nécessaire de prolonger le présent marché de l'ordre d'au moins 6 mois (échéant jusqu'au 10 mai 2025) soit :

ARTICLE 2. NOTIFICATIONS
Une copie de ce présent avenant sera adressée à :

- Le Président de la Société,
- DEI - Placeur,
- L'Architecte-Détaillant



DEC_2024-262.PDF

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-2024-262-marche-23054-maitrise-doeuvre-concernant-la-fourniture-et-mise-ne-place-de-panneaux-photovoltaïques-sur-le-site-daqualac-a-aix-les-bains-avenant-2-35506?>



**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.